

France Traumatisme Crânien

Assemblée générale Rapport moral

Paris – 6 juin 2014

Dr François Tasseau

Président

Composition du Conseil d'Administration à la suite de l'élection de novembre 2013

- Cécile Bernier, Françoise Beuret-Blanquart, Daniel Bouton, Isabelle Burot-Besson, Marc André Ceccaldi,, Emmanuel Chevrillon, Alexandre Clément, Xavier Debelleix, Jean-Jacques Dumond, Catherine Fischer, Philippe Géminel, Odile Kozlowski, Françoise Laloua, Ariele Lambert, Jean Luc Le Guet, Jacques Luauté, Nelly Montrobert, David Plantier, Cécile Ribière, Pascal Rigaux, Eric Schmidt, Jean Sengler, François Tasseau, Hanna Toure-Pellen, Laurent Wiart.

Composition du nouveau bureau Décembre 2013

- Président : François Tasseau
- Vice présidents :
 - Françoise Beuret-Blanquart
 - Arièle Lambert
 - Jacques Luauté
- Secrétaire générale : Catherine Fischer
- Secrétaire général adjoint : Pascal Rigaux
- Trésorier : Marc André Ceccaldi
- Trésorier adjoint : Philippe Geminel

Les actions 2013

- La communication : le site
- La formation : forum, colloque, ODPC
- Le prix France Traumatisme Crânien/SOFMER
- Actions de prévention et de sensibilisation : TCL et SBS
- Recherche clinique : EVC/EPR
- Réflexion éthique : affaire V.L.

COMMENT SOUTENIR ET PARTICIPER AU DYNAMISME DE L'ASSOCIATION ?

www.francetraumatismecranien.fr



Etre membre à titre
individuel, permet :

De soutenir l'association mais aussi de bénéficier de son soutien : actualisation des connaissances sur le traumatisme crânien, ouverture à d'autres champs professionnels, partage d'informations, d'expériences et d'outils de communication.

De participer, à tarif préférentiel, aux formations, « forums » et colloques, de France Traumatisme Crânien.



Etre membre à titre
institutionnel, permet :

A tous les membres de la structure de bénéficier des avantages accordés à titre individuel.



Tarifs adhésion annuelle : individuelle 50€ / institutionnelle 300€
Les dons à l'association donnent droit à une réduction d'impôt de 66% à ses bienfaiteurs.

Siège social : 14, rue du Val d'Osne 94415 SAINT-MAURICE cedex
Association d'intérêt général autorisée à recevoir des legs et des dons.
JO du 8/10/2005 (Extrait 2618) - Identifiant SIRET : 379 012 636 00021

*Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 94 07542 94 auprès du préfet d'Ile -de-France.



ASSOCIATION
NATIONALE
DES PROFESSIONNELS

au service des
Traumatisés Crâniens



FACE A LA COMPLEXITÉ,
UNE SEULE RÉPONSE :

LA SYNERGIE

www.francetraumatismecranien.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1990, France Traumatisme Crânien est l'association nationale pluridisciplinaire des professionnels.

Elle a pour objectif la synergie des professionnels aux niveaux national et régional. Cette synergie est nécessaire tant sont complexes et spécifiques la prise en charge des traumatisés crâniens et le soutien à leur famille.

- Synergie des secteurs du soin : sanitaire, médico-social et social mais aussi avec d'autres champs professionnels : Éducation, Justice, Recherche ...
- Synergie au coeur de nos actions dans la formation, l'information, la communication et la recherche clinique.
- Synergie en lien avec l'Union Nationale des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés (UNAFTC) et avec les Associations des Familles de Traumatisés Crâniens en région (AFTC).

Son conseil d'administration, émanation de différentes régions de France, présidé par le Dr François TASSEAU, représente les différentes activités et champs professionnels.

NOS ACTIONS



Formation et informations

- Organisation de journées de formation, de «forums» régionaux sur un thème annuel et d'un colloque d'envergure nationale, éligibles au titre de la formation continue*.
- Participation à l'organisation et à l'enseignement des diplômes universitaires et inter-universitaires sur le traumatisme crânien.



Actions de communication

- Conception et animation du site internet.
- Promotion des actions des réseaux régionaux et renforcement des liens inter-régionaux.



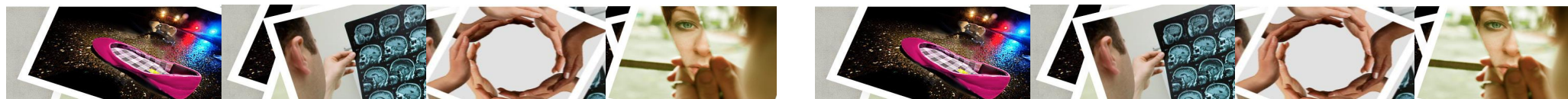
Recherche clinique

- Prix annuel France Traumatisme Crânien/ SOFMER d'un montant de 10 000 euros. (sous conditions).
- Participation à des programmes de recherche clinique.



Actions de santé publique

- Conception ou aide à la conception de documents pédagogiques.
- Participation à des campagnes d'information et de prévention.



Le site Internet

www.francetraumatismecranien.fr

- 2007 : création du premier site
- 2013 : destruction en mai

- 2014 : ouverture du nouveau site
- www.france-traumatisme-cranien.fr
- www.francetraumatismecranien.fr

Les Forums

- 2012 : « Quels lieux de vie après une lésion cérébrale grave? »
Bordeaux 23 novembre
- 2013 : « Vieillir après une lésion cérébrale » Kerpape juin

Le colloque

- Porte sur un thème choisi parmi des sujets d'actualités nécessitant une clarification ou faisant l'objet de débats dans les milieux professionnels voire au-delà.
- 2010 : St Etienne «Prise en charge des patients cérébro-lésés graves. Limitations et arrêts des traitements ? François Tasseau
- 2012 : Lyon « Programme de rééducation, réadaptation et réinsertion » Jacques Luauté.
- 2013: Paris « Phénomènes délirants et traumatisme crânien » Hélène Oppenheim-Glückman

Formation: aspects réglementaires

- Obtention d'un numéro de formation continue en 2009
- Adhésion à un organisme de développement professionnel continu (MPR ODPC) en juin 2013
- Le représentant de France Traumatisme Crânien à l'ODPC MPR est Emmanuel Chevrillon (suppléante: F. Beuret-Blanquart)

Prix France Traumatisme Crânien/SOFMER 2013

- « Identification des stratégies de coping des proches de patients traumatisés crâniens graves permettant la préservation de la qualité de vie malgré un syndrome dysexécutif comportemental grave »
- Docteur Uriell Pouliquen Angers

Action Traumatisme Crânien Léger

- Dans la suite des actions précédentes
- Une nouvelle convention signée avec la DGS
- Objectifs
 - Structurer la diffusion des plaquettes
 - Informer les personnes et groupes concernés : urgentistes, fédérations sportives, éducation nationale...
 - Créer un site internet sur ce thème

Recherche clinique

- Rencontre des CA de France Traumatisme Crânien et de l'UNAFTC en décembre 2012
- Un projet de recherche intitulé « La vie au quotidien des personnes en EVC/EPR. Regards croisés des familles et des professionnels »
- Partenariat UNAFTC, France Traumatisme Crânien, Université de Rouen
- Conduite du projet : laboratoire de psychologie de l'Université de Rouen (Anne Boissel)

Réflexion Ethique

- Groupe de réflexion depuis 2008
- Constitué de membres du CA de France Traumatisme Crânien et représentants de l'UNAFTC
- A propos de l'affaire V.L
 - Rédaction d'un texte court et d'un texte long traduisant la réflexion de l'association
 - Diffusion par le biais du site *www.francetraumatismecranien.fr*
 - Envoi aux responsables politiques et aux instances concernées (Académie de médecine, CNOM, CCNE)

Perspectives 2014-2015

- Forum 2014: « Passage à l'âge adulte après un traumatisme crânien grave dans l'enfance » Marseille 3 octobre (Isabelle Burot-Besson et Marc Ceccaldi)
- Colloque 2014: « Peut-on anticiper le devenir précoce et lointain des traumatisés crâniens ? ». Paris 14 novembre (Catherine Fischer et Jacques Luauté)
- Entretiens d'Aix ? 15 et 16 janvier 2015
- Forums 2015 : « *Evaluation et indemnisation* » Nantes (Cécile Bernier) Orléans (Daniel Bouton) ou Nice (Cécile Ribière)
- Colloque 2015: « Traumatisme Crânien Léger » Paris (Emmanuel Chevrillon)

France Traumatisme Crânien

Merci pour votre attention

FRANCE TRAUMATISME CRANIEN

REFLEXION A PROPOS DU CAS V.L. (1)

Une bonne appréciation de l'état clinique, par des examens cliniques et complémentaires répétés et adaptés, est la base de la réflexion. Concernant l'EPR post-traumatique on sait par l'imagerie fonctionnelle et l'électrophysiologie, que ces patients ont des activités cognitives et parfois des îlots de conscience, même si la communication avec eux est réduite voire presque indétectable.

FRANCE TRAUMATISME CRANIEN

REFLEXION A PROPOS DU CAS V.L. (2)

Les patients en EVC/EPR ne sont pas en fin de vie et ne relèvent pas d'une prise en charge dans des unités de soins palliatifs. Ils sont des patients très lourdement handicapés, totalement dépendants, pris en charge d'abord dans les services de MPR puis dans de petites unités dédiées créées par la circulaire du 3 mai 2002.

FRANCE TRAUMATISME CRANIEN

REFLEXION A PROPOS DU CAS V.L. (3)

Le cadre législatif permet de répondre à certains questionnements. L'EVC/EPR est une situation chronique où des limitations thérapeutiques peuvent être discutées en cas de complications médicales graves dans le cadre de la Loi Léonetti pour éviter tout acharnement thérapeutique.

FRANCE TRAUMATISME CRANIEN

REFLEXION A PROPOS DU CAS V.L. (4)

L'alimentation et l'hydratation, comme les soins d'hygiène et de confort, font partie, pour nous, des soins de base dus à tout patient dans cette situation de stabilité clinique.

FRANCE TRAUMATISME CRANIEN

REFLEXION A PROPOS DU CAS V.L. (5)

La médecine et en particulier la réanimation permettent depuis 2 à 3 décennies, de maintenir en vie des patients qui auparavant seraient décédés ; certains d'entre eux évoluent vers un EVC ou un EPR. On sait depuis peu que des traumatisés crâniens en EPR peuvent, de façon non exceptionnelle, évoluer plus favorablement que prévu, pendant plusieurs années, parfois jusqu'à la récupération d'un état de conscience appréciable, leur permettant de communiquer de façon fiable,

FRANCE TRAUMATISME CRANIEN

REFLEXION A PROPOS DU CAS V.L. (6)

Ces remarques conduisent à rappeler les risques inhérents à toute catégorisation, chaque situation étant singulière et devant être traitée au « cas par cas ».